



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION



Etude sur les professions les plus demandées des cinq dernières années (2017-2021)

Rapport final



Juillet 2022

Sommaire

Sommaire	1
I. Introduction.....	3
1.1. Contexte et justification.....	3
1.2. Objectifs de l'étude.....	4
1.3. Méthodologique.....	4
II. Situation des postes d'emplois par domaine d'activités	6
2.1. Evolution des postes d'emplois par domaine d'activités.....	6
2.2. Répartition des postes d'emplois selon le type de structures bénéficiaires.....	8
2.3. Répartition des postes d'emplois selon le diplôme	8
III. Description des postes d'emplois par domaine d'activités les plus recherchés	9
3.1. Les emplois les plus demandés dans les domaines des services	9
3.1.1. Les métiers les plus demandés	9
3.1.2. Informations utiles par métier	9
3.2. Les emplois les plus demandés dans les domaines des sciences sociales, commerce et droit 16	
3.2.1. Les métiers les plus demandés	16
3.2.2. Informations utiles par métier	17
3.3. Les emplois les plus demandés dans les domaines de l'ingénierie, industries de transformation et production	33
3.3.1. Les métiers les plus demandés	33
IV. Informations utiles sur l'ONEF	55
4.1. Offres d'emploi.....	55
4.2. Synthèse de quelques études réalisées par l'ONEF	56
Annexe	57

I. Introduction

1.1. Contexte et justification

Au cours de la dernière décennie, la problématique de l'emploi des jeunes a occupé une place importante dans les agendas nationaux.

En effet, l'emploi est aujourd'hui un sujet majeur qui préoccupe l'État burkinabè. Créer de l'emploi notamment pour les jeunes est une condition préalable et nécessaire à la réduction du chômage et au développement socio-économique d'un pays. Ainsi, le Burkina Faso a adopté un référentiel de développement qu'est le Plan national de développement économique et social (PNDES). Le Burkina Faso vise à travers le troisième axe du PNDES à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et la création d'emplois.

A cet effet, le PNDES a envisagé la réalisation d'un taux de croissance économique moyen annuel de 7,7% pour induire la création d'au moins 50 000 emplois par an de 2016 à 2020.

Cette dynamique est reconduite dans le PNDES II (2021-2025) dans lequel elle est prévue se concrétiser à travers l'atteinte de six résultats majeurs, à savoir : (i) l'état de santé de la population s'est amélioré ; (ii) le niveau d'éducation et de formation de la population est accru et adapté aux besoins de l'économie ; (iii) l'utilisation par les acteurs de la production de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation est accrue ; (iv) l'emploi décent et l'accès des populations à la protection sociale, surtout des jeunes et des femmes sont accrus ; (v) les inégalités liées au sexe et au genre sont réduites à tous les niveaux ; (vi) l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, aux services énergétiques de qualité et à un cadre de vie décent est accru.

Conformément à sa mission principale de collecte et de traitement de l'information sur l'emploi et la formation en vue de les mettre à la disposition du public et des décideurs, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) produit et publie chaque année des statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle. Ce sont des productions dont le but ultime consiste à rendre disponibles des informations statistiques à l'échelle nationale sur la dynamique du marché du travail.

Ainsi, l'ONEF envisage réaliser une étude sur les professions les plus demandées des cinq dernières années de 2016-2020.

La réalisation de cette étude s'inscrit dans une logique d'orientation des stratégies nationales en matière d'emploi et de formation. La production de ce document vise à rendre plus visible et accessible les informations sur le marché du travail. Elle permet ainsi, notamment, aux demandeurs d'emploi d'identifier les métiers et donc de se positionner sur le marché du travail selon son niveau de qualification, ses aptitudes, compétences et expériences.

La réalisation de cette étude comme outils d'aide à la décision conforte l'ONEF dans sa vision d'être l'institution de référence dans le Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) au Burkina Faso.

1.2. Objectifs de l'étude

Cette étude constitue un instrument important d'éclairage pour les pouvoirs publics, les grandes écoles, les universités et plus largement l'ensemble des acteurs économiques des transformations du travail et de l'emploi induites par les mutations démographiques, technologiques et économiques (...) de ces dernières décennies, afin notamment :

- d'adapter l'offre de formation et d'accroître la capacité d'anticipation du système de formation ;
- de proposer une meilleure information aux élèves, étudiants et actifs dans une perspective d'orientation ;
- d'identifier les domaines et métiers en croissance, en déclin ou émergents afin d'anticiper les mutations économiques ;
- et d'améliorer la fluidité du marché du travail et ainsi réduire les tensions sur les recrutements.

1.3. Méthodologique

L'exercice d'élaboration de l'étude sur les emplois les plus demandés de 2017 à 2021 s'est basé sur l'exploitation de la base de données de l'ONEF sur les offres d'emplois publiées par les employeurs à travers la presse écrite.

En vue d'aboutir aux objectifs assignés à l'étude qui est d'identifier les emplois les plus demandés sur la période, la méthode de travail a été organisée comme suite :

Identification dans la base de données des domaines d'études demandés par les employeurs à travers les offres d'emplois.

Pour classifier les domaines d'études demandés par les employeurs, l'étude s'est inspirée de la Classification Internationale Type de l'Education (CITE) appartenant à la famille des classifications internationales économiques et sociales des Nations Unies, appliquées aux statistiques à l'échelle mondiale pour la collecte, la compilation et l'analyse de données comparables internationalement. La CITE est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études. La structure de la CITE est définie de manière à permettre un classement systématique des domaines d'études. Cette structure est hiérarchisée et s'étage en ordre croissant sur deux niveaux :

- **Familles ;**
- **Groupe de base des domaines d'études**

Suivant la codification retenue, un chiffre représente une famille, deux chiffres symbolisent un groupe de base de domaine d'étude.

De ce fait, il existe 25 domaines d'études appartenant à 9 familles (voir annexe)

A l'issue du traitement de la base de données sur la période d'étude, il ressort que les employeurs ont proposé des candidatures sur l'ensemble des domaines d'études (22) à l'exception des domaines « **Développement personnel** » et « **Alphabétisation simple et fonctionnelle, apprentissage du calcul** ».

Ce faisant sur la période d'étude, 14 421 appels à candidature ont été lancés par les employeurs dans ces différents domaines répartis comme suit :

Tableau : Répartition des offres d'emplois de 2017 à 2021 par domaines d'étude

Domaines d'étude	Total
Commerce et administration	5310
Sciences sociales et du comportement	2032
Santé	1132
Services de transport	1071
Ingénierie et techniques apparentées	860
Architecture et bâtiment	528
Agriculture, sylviculture et halieutique	483
Journalisme et information	433
Sciences informatiques	399
Industries de transformation et de traitement	329
Services de sécurité	306
Services aux particuliers	292
Droit	250
Protection de l'environnement	245
Mathématiques et statistiques	210
Programmes de base	187
Formation des enseignants et sciences de l'éducation	186
Sciences physiques	63
Lettres	42
Services sociaux	25
Sciences de la vie	17
Arts	15
Sciences vétérinaires	6
Total général	14421

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

Les domaines d'études étant identifiés, il s'est agi par la suite de loger par domaines d'études susmentionnés les appellations des postes d'emplois telles que formulés par les employeurs à travers les appels à candidatures.

II. Situation des postes d'emplois par domaine d'activités

2.1. Evolution des postes d'emplois par domaine d'activités

Au cours des cinq (05) dernières années, 82 292 postes d'emplois ont été offerts. L'année 2019 a été celle qui a connu le plus de poste offerts soit 42,6%. Après 2019, le nombre de postes offerts a connu une baisse successive.

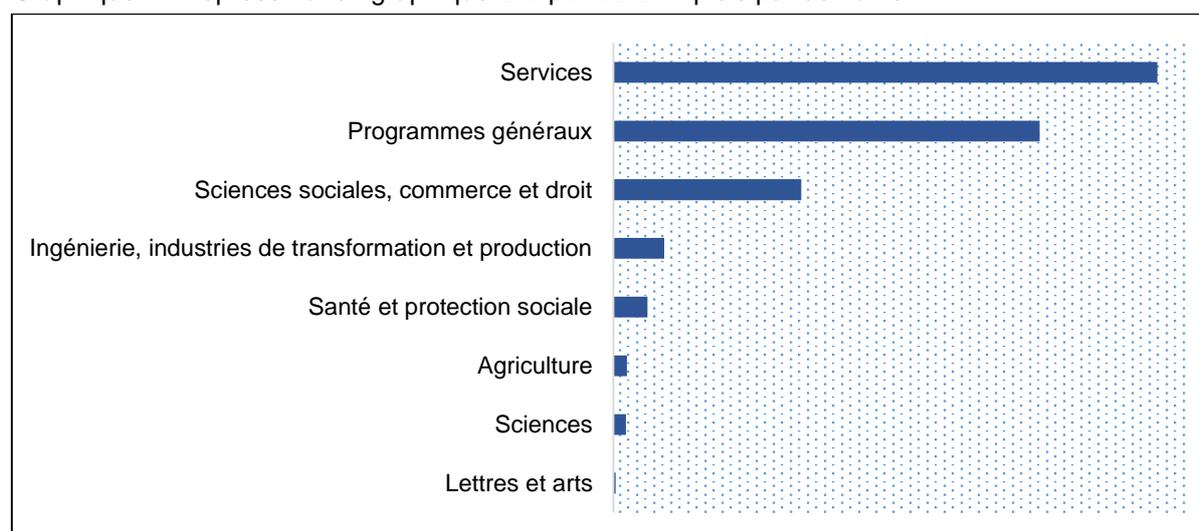
Suivant les domaines d'activités, ce sont les services qui ont été les plus demandés avec 42,8% des postes offerts.

Tableau 1 : Evolution du nombre de postes d'emplois par domaine

Domaine	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Services	10 879	3 058	5 416	10 270	5 571	35 194
Programmes généraux	357	453	26 115	390	267	27 582
Sciences sociales, commerce et droit	2 339	2 221	2 274	2 338	2 992	12 164
Ingénierie, industries de transformation et production	1 093	661	610	444	490	3 298
Santé et protection sociale	383	457	365	486	516	2 207
Agriculture	234	240	148	156	97	875
Sciences	164	134	141	202	179	820
Lettres et arts	72	13	20	20	27	152
Total	15 521	7 237	35 089	14 306	10 139	82 292

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

Graphique 1 : Représentation graphique des postes d'emplois par domaine



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

Suivant le domaine, 42,8% des postes offerts sont dans le domaine des services, 33,5% des programmes généraux et 14,8% des sciences sociales, commerce et droit. Dans les autres domaines, on retrouve 8,9% des postes offerts.

Tableau 2 : Nombre de postes d'emplois par domaine de 2017 à 2021

Domaine	Nombre de postes	Pourcentage
Services	35 194	42,8%
Protection de l'environnement	4 874	5,9%
Services aux particuliers	713	0,9%
Services de sécurité	27 709	33,7%
Services de transport	1 898	2,3%
Programmes généraux	27 582	33,5%
Formation des enseignants et sciences de l'éducation	531	0,6%
Programmes de base	27 051	32,9%
Sciences sociales, commerce et droit	12 164	14,8%
Commerce et administration	8 537	10,4%
Droit	432	0,5%
Journalisme et information	699	0,8%
Sciences sociales et du comportement	2 496	3,0%
Ingénierie, industries de transformation et production	3 298	4,0%
Architecture et bâtiment	1 103	1,3%
Industries de transformation et de traitement	711	0,9%
Ingénierie et techniques apparentées	1 484	1,8%
Santé et protection sociale	2 207	2,7%
Santé	2 176	2,6%
Services sociaux	31	0,0%
Agriculture	875	1,1%
Agriculture, sylviculture et halieutique	869	1,1%
Sciences vétérinaires	6	0,0%
Sciences	820	1,0%
Mathématiques et statistiques	240	0,3%
Sciences de la vie	19	0,0%
Sciences informatiques	461	0,6%
Sciences physiques	100	0,1%
Lettres et arts	152	0,2%
Arts	18	0,0%
Lettres	134	0,2%
Total général	82 292	100,0%

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

2.2. Répartition des postes d'emplois selon le type de structures bénéficiaires

Au cours des cinq dernières années, des recrutements ont été effectués au profit des structures bénéficiaires qui sont l'administration publique, les entreprises privées, les projets de développement ou d'appui, les collectivités territoriales, les organisations internationales, les entreprises associatives et les entreprises publiques ou parapubliques.

Au cours de cette période, il ressort que l'administration publique a bénéficié des 70,5% des recrutés suivies des entreprises privées et des projets de développement ou d'appui avec respectivement 13,7% et 9,2%. Les autres structures ont bénéficié chacune de moins de 3% des recrutés.

Le nombre élevé des recrutés au profit de l'administration publique en 2019 s'explique par le recrutement de 25 815 agents enquêteurs pour la réalisation du 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)

Tableau 3 : Evolution du nombre de postes d'emplois par type de structure bénéficiaire

Type de structure bénéficiaire	2017	2018	2019	2020	2021	Total	%
Administration publique	11 121	2 920	29 465	9 740	4 734	57 980	70,5
Entreprise privée	2 442	2 734	1 723	1 751	2 614	11 264	13,7
Projet de développement ou d'appui	1 260	891	1 307	2 006	2 090	7 554	9,2
Collectivité territoriale	64	22	1 847	108	49	2 090	2,5
Organisation internationale	318	302	387	375	361	1 743	2,1
Entreprise associative	266	163	158	188	194	969	1,2
Entreprise publique ou parapublique	50	205	202	138	97	692	0,8
Total	15 521	7 237	35 089	14 306	10 139	82 292	100,0

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

2.3. Répartition des postes d'emplois selon le diplôme

L'analyse de la répartition des postes d'emplois selon le diplôme montre que de 2017 à 2021, les recrutements ont plus concerné les titulaires du BEPC, du BAC du CEP et du BAC+2 avec respectivement des taux de 38,0%, 12,4%, 10,8% et 5,0%.

Tableau 4 : Evolution du nombre de postes d'emplois selon le diplôme

Diplôme	2017	2018	2019	2020	2021	Total	%
BEPC	2 970	614	26 595	534	527	31 240	38,0%
Non précisé	6 443	336	2 127	6 657	1 304	16 867	20,5%
BAC	1 872	2 289	1 458	1 825	2 744	10 188	12,4%
CEP	1 329	830	2 232	2 285	2 209	8 885	10,8%
BAC + 2	850	701	715	732	1 118	4 116	5,0%
BAC + 3	442	935	581	787	820	3 565	4,3%
BAC + 5	487	328	442	513	430	2 200	2,7%
BAC + 4	459	378	402	421	475	2 135	2,6%

CAP	239	105	135	128	175	782	1,0%
BEP	183	152	110	123	113	681	0,8%
Permis de conduire	70	150	109	206	103	638	0,8%
Doctorat	165	65	67	58	87	442	0,5%
Sans diplôme	12	343	27	20	15	417	0,5%
CQP	-	8	70	8	15	101	0,1%
Attestation	-	3	19	9	4	35	0,0%
Total	15 521	7 237	35 089	14 306	10 139	82 292	100,0%

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

III. Description des postes d'emplois par domaine d'activités les plus recherchés

Ce point traite des professions les recherchées au cours des cinq dernières années par domaine d'activités et s'intéresse également à la description de ces professions.

3.1. Les emplois les plus demandés dans les domaines des services

3.1.1. Les métiers les plus demandés

Les sept (07) premiers métiers les plus demandés dans le domaine des services sont les forces de défense et de sécurité, les volontaires adjoints de sécurité, les travailleurs à haute intensité de main d'œuvre, les chauffeurs, les logisticiens, les personnels domestiques et les machinistes

Tableau 5 : Evolution des emplois les plus demandées dans le domaine des services

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Forces de défense et de sécurité	4 416	2 280	3 219	3 633	4 947	18 495
Volontaire adjoint de sécurité	3 000	-	-	6 000	-	9 000
THIMO	2 865	-	1 707	-	-	4 572
Chauffeur	228	208	162	288	243	1 129
Logisticien	49	52	49	60	114	324
Personnel domestique	5	100	8	15	5	133
Machiniste	-	94	25	-	3	122

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

3.1.2. Informations utiles par métier

Les informations utiles par métier concernent la définition du métier, les conditions générales d'exercices, les conditions d'accès au métier, les compétences techniques de base (compétences associées et compétences liées à l'emploi) et les conditions spécifiques ou activités spécifiques liées au métier.

Métier : Forces de défense et de sécurité

DÉFINITION

Ce métier regroupe les emplois qui concourent à lutter contre toutes les formes d'agressions, à assurer la défense de l'intégrité du territoire et la sécurité des institutions de la République.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Respecter et faire respecter les lois et règlements ;
- Respecter les institutions républicaines ;
- Servir avec loyauté, probité, neutralité et dévouement ;
- Observer scrupuleusement la discipline ;
- Se comporter avec droiture et dignité ;
- Observer le respect strict du secret professionnel et de la discrétion ;
- Apporter son concours sans défaillance et avec loyauté à l'autorité ;
- Se départir de l'exercice à titre professionnel de toute activité privée ;
- Le personnel féminin est tenu de ne pas contracter une grossesse avant les délais prescrits pour l'autorisation de mariage.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Être de bonne moralité ;
- Être déclaré apte à un service actif de jour et de nuit par un médecin agréé par l'administration et être reconnu indemne de toute affection ;
- Remplir les conditions d'âge, de diplôme et de taille requise pour le corps auquel il postule ;
- N'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement ferme ou avec sursis sauf pour les cas de délits d'imprudence.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Avoir une capacité physique pour l'opérationnel et intellectuelle pour anticiper et prendre les bonnes décisions ;

Compétences associées

Un diplôme CAP ou BEP peut être faciliter l'intégration au sein des militaires de rang

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :
D'infliger la destruction et la mort, au risque de sa vie, dans le respect des lois du Pays, du droit international et des usages de la guerre.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- La sécurisation du territoire ;
- La défense de la patrie.

Métier : Volontaire adjoint de sécurité

DÉFINITION

(VADS) sont des auxiliaires de sécurité mis à la disposition des forces de sécurité intérieure. La mesure contribue au développement des filets sociaux et vise à réduire le chômage des jeunes en facilitant leur insertion sur le marché du travail.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Appuyer les forces d'ordre dans la régulation de la circulation routière ;
- Renforcer les mesures de surveillance dans les zones à risque ;
- Contribuer à tout autre action des services de sécurité.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Être de nationalité Burkinabè ;
- Avoir un âge compris entre 18 et 40 ans ;
- Savoir lire et écrire en français ;
- Être de bonne moralité et remplir les conditions physiques et mentale.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Savoir lire et écrire en français

Compétences associées

- Un bon niveau scolaire

Capacités liées à l'emploi

- L'emploi/métier requiert d'être capable de :
- Assurer les missions de régulation de la circulation ;
 - Assurer les missions de secourisme.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Activités de bureau ;
- Activités de secourisme ;
- Régulation de la circulation.

Métier : Travailleur à haute intensité de main d'œuvre

DÉFINITION

Travaux à haute intensité de main d'œuvre

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Être physiquement apte ;
- Être disponible et prêt à exécuter les travaux confiés ;

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Être de nationalité Burkinabè ;
- Avoir un âge compris entre 18 et 45 ans ;
- Être déscolarisés ou non scolarisés ;
- Et n'avoir pas encore bénéficié d'un projet THIMO.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

NEANT

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

D'exercer des travaux physiques

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Activités d'assainissement du cadre de vie ;
- Activités de construction (infrastructures, route, piste rurale, etc.).

Métier : Chauffeur

DÉFINITION

Le chauffeur réalise des prestations de transport de personnes et/ ou de biens au moyen d'un véhicule selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes, et les impératifs de délai et de qualité.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Assurer le déplacement du personnel de l'entreprise ou de la structure ;
- Assurer le service ramassage et de livraison sur commande ;
- Rester toujours disponible pour une quelconque sollicitation de transport ;
- Nettoyer le véhicule et faire des réparations mineures, ou faire entretenir le véhicule dans un garage ;

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Un permis municipal est habituellement exigé des chauffeurs de taxi.
- La capacité à circuler dans les rues et à suivre des indications est habituellement exigée.
- Une bonne forme physique est exigée dans certaines professions de ce groupe de base.
- Quelques années d'études secondaires sont habituellement exigées.
- L'expérience dans le poste de chauffeur est habituellement exigée.
- Un certificat de secourisme peut être exigé.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Avoir des connaissances en mécanique élémentaire ;
- Avoir le permis de conduire suivant le gabarit du véhicule.

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- De circuler dans les grandes villes ;
- De parcourir de longues distances.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Conduite du personnel, des passagers, la clientèle ;
- Transport de marchandises
- Transmissions de commandes etc.

Métier : Personnel domestique

DÉFINITION

Personne employée pour le service d'une maison, d'un particulier.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Accomplir des tâches ménagères et d'autres travaux domestiques sous la direction de l'employeur ;
- Planifier et préparer les repas, seuls ou sous la direction de l'employeur, et, s'il y a lieu, les servir ;
- Prendre soin des enfants, au besoin.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Quelques années d'études secondaires sont habituellement exigées ;
- De l'expérience en économie domestique peut être exigée ;
- Une formation collégiale ou d'autres cours en services de maintien à domicile peut être exigée ;
- Un certificat en securisme peut être exigé ;
- La réussite d'un programme de formation en soins des personnes âgées, handicapées ou convalescentes, ou d'un programme connexe, peut être exigée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtriser les travaux domestiques (la cuisine, le nettoyage, etc.)
- Avoir la capacité de bien gérer le domicile ;
- Avoir minimum de connaissances en éducation de base en cas de la garde de tous petits.

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- D'entretenir un domicile ;
- Exécuter les tâches domestiques.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- La cuisine ;
- Le nettoyage ;
- Etc.

Métier : Machiniste

DÉFINITION : Spécialiste des installations de productions industrielles.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Être doté d'un esprit d'équipe, rigoureux et organisé notamment dans le respect et la bonne application des consignes ;
- Pouvoir examiner des échantillons, des dessins ou des instructions pour comprendre les spécifications de production ;
- Planifier la séquence des actions nécessaires à l'achèvement d'une tâche ;
- Calculer les dimensions et les tolérances, mesurer et agencer les éléments à usiner ;
- Régler, faire fonctionner et entretenir diverses machines-outils, de même que de l'outillage à commande numérique par ordinateur (CNC), pour exécuter des travaux d'usinage de précision, non répétitifs.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Avoir un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.
- Avoir un certificat de qualification dans le domaine du machinisme ;
- Avoir une expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en usinage ;
- Avoir des connaissances en électromécanique ;
- Avoir des connaissances en mécanique générale ;
- Avoir des connaissances sur les règles de sécurité des biens et des personnes ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'entretien et de contrôle d'installation ;
- Etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Electronicien ;
- Mécanicien.

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- D'installer et de faire fonctionner correctement une unité industrielle.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Installation, maintenance et de contrôle de machines.

3.2. Les emplois les plus demandés dans les domaines des sciences sociales, commerce et droit

3.2.1. Les métiers les plus demandés

L'analyse des profils d'emplois dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit sur la période d'étude révèle une multitude de postes d'emplois demandés par les employeurs. En rappel, 12 164 postes d'emplois ont été pourvus sur la période. Depuis 2018, le nombre de postes pourvu à évoluer à la hausse. Toutefois, quinze (15) profils d'emplois se dégagent comme les plus demandés au cours de la période comme indiqué sur le Tableau 4.

Tableau 6 : Evolution du nombre d'emplois dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Agent commercial	461	356	393	153	470	1 833
Comptable	276	213	236	249	283	1 257
Chargé de projet	140	129	183	199	211	862
Secrétaire	175	173	180	128	124	780
Agent des finances	145	144	138	140	179	746
Chargé de communication	66	136	61	123	175	561
Agent administratif	59	109	65	70	146	449
Chargé de suivi évaluation	45	54	83	89	93	364
Gestionnaire des ressources humaines	48	43	50	76	103	320
Gestionnaire commercial	54	55	61	62	52	284
Caissier	58	70	41	45	58	272
Juriste	42	31	30	44	100	247
Agent de liaison	42	51	23	39	76	231
Economiste	37	57	36	40	53	223
Auditeur interne	36	37	57	47	45	222

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

3.2.2. Informations utiles par métier

Métier : Agent commercial

DÉFINITION

Mandataire qui, à titre de profession indépendante chargé de façon contractuelle ou au rendement, de négocier et éventuellement de conclure des contrats de vente, d'achat, de location ou de prestation de services au nom et pour le compte d'une entreprise.

Il prospecte le marché et de nouveaux clients. Présente les produits (qualité, prix, ...) et conseille les clients. Etablit le contrat de vente et propose un suivi.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce dans plusieurs secteurs d'activités en relation directe ou téléphonique avec la clientèle et en relation avec divers interlocuteurs. Il s'exerce le plus souvent en prospection auprès des entreprises ou des particuliers sous la responsabilité de la direction commerciale. L'activité peut nécessiter des déplacements fréquents et des horaires de travail non formalisés. Il est souvent demandé de posséder un moyen de déplacement.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi/métier est accessible à partir d'un BAC G2 ; BTS (Action Commerciale, Force de Vente) ou ; (BAC + 3) en Marketing. La connaissance des produits à commercialiser est souhaitée. La compréhension des langues parlées localement est généralement demandée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Etre capable de :

- ✓ Cibler la clientèle. - Présenter les produits. Argumenter. Aider le client à déterminer ses besoins et conclure des contrats.
- ✓ Conclure des contrats de vente.
- ✓ Proposer des services après-vente et des services de maintenance.
- ✓ Procéder au suivi des échéances de paiement et du contrôle administratif des engagements.

Compétences associées

- ✓ Faire preuve d'esprit d'initiative ;
- ✓ Etre mobile, et autonome
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint)

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- ✓ Maîtriser des techniques d'approches commerciales, de vente et de communication,
- ✓ Maîtrise de la gestion clientèle,
- ✓ Avoir de Fortes capacités relationnelles, de négociation et de conviction
- ✓ Maîtrise parfaite du marketing, d'e-marketing et de communication

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- ✓ Vente des produits
- ✓ Recherche de nouveaux marchés
- ✓ Suivre les produits sur le marché

Métier : Comptable

DÉFINITION

Enregistre les opérations comptables périodiques, analyse les comptes, suit et traite les règlements, ainsi que le contrôle et la validation de la paie avant décaissement. Il effectue les écritures d'inventaires de fin d'année, puis procède au rapprochement des comptes. Enfin, il traite et vérifie la conformité, la classification des pièces comptables, ainsi que les activités de clôtures mensuelle/annuelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce sous la hiérarchie du Directeur Financier et comptable en relation avec les différents services et partenaires de la structure.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi métier est accessible à partir d'un BAC+2/3 en Finance comptabilité ou gestion d'entreprise, obtenu dans une école de commerce ou université.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Etre capable de :

- ✓ Gérer les entrées et sorties de caisse.
- ✓ Produire des pièces comptables.
- ✓ Etablir les documents (états) financiers.

Compétences associées

Etre capable de :

- ✓ Savoir utiliser le logiciel comptable et outils bureautique (Word, Excel...)
- ✓ respecter la confidentialité et faire preuve de discrétion et avoir un esprit d'analyse pour s'adapter aux exigences et besoin des clients internes et externes

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- ✓ Connaître les différents modes de paiement (Chèques, espèces, virement bancaire...)
- ✓ Connaître les référentiels comptables, assurer la veille réglementaire des référentiels applicables
- ✓ Faire preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de ses tâches
- ✓ Être respectueux des procédures, des règles et des usages (oraux ou écrites
- ✓ dans les délais impartis / imposés,

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- ✓ Coordination des activités.
- ✓ Gestion des matériels.
- ✓ Gestion du budget et des comptes.
- ✓ Suivi des comptes.
- ✓ Elaboration des états financiers.

Métier : Chargé de projet

DÉFINITION

Conçoit et dirige un projet ou un programme selon une démarche managériale de coordination et de suivi évaluation en vue d'atteindre les résultats attendus.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce au sein de structures ou cabinets de consultation en relation avec divers interlocuteurs privés ou institutionnels. L'activité peut impliquer des déplacements.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi métier est accessible à partir d'un niveau d'études supérieures, d'un BAC+ 5. La connaissance de l'anglais peut être demandée. L'utilisation de l'outil informatique est exigée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Etre capable de :

- ✓ Concevoir un projet.
- ✓ Manager une équipe.
- ✓ Élaborer un plan de travail de la mise en œuvre du projet.
- ✓ Élaborer des mécanismes de suivi évaluation.

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- ✓ Avoir une capacité d'écoute, d'animation.
- ✓ Avoir un esprit de synthèse et d'analyse.
- ✓ Encadrer les équipes du projet
- ✓ Développer et maintenir les outils programmatiques nécessaires à la mise en œuvre du projet

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- ✓ Suivi évaluation du projet.
- ✓ Contrôle du suivi et de l'évaluation du projet.
- ✓ Contrôle de l'organisation et des stratégies.

Métier : Secrétaire

DÉFINITION

Effectue la gestion du courrier (arrivée/départ) de l'entreprise ou du service, gère l'agenda du directeur, assure l'archivage des documents, l'accueil et la communication téléphonique.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi métier s'exerce au sein de tout type d'entreprise en relation avec les autres services de la structure et des interlocuteurs externes.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi métier est accessible à partir d'un niveau d'études secondaires, d'un BTS secrétariat bureautique. La connaissance de l'anglais peut être demandée. La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques est exigée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Etre capable de :

- Organiser l'archivage des documents
- Organiser l'accueil

Compétences associées

Maîtriser les techniques de rédaction administratives

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Aisance relationnelle
- Capacité d'écoute

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Traitement du courrier arrivé
- Traitement des données
- Classement courrier arrivé/départ
- Traitement du courrier départ

Métier : Agent des finances

DÉFINITION

L'agent administratif des finances publiques est un fonctionnaire, rattaché au ministère de l'Économie et des Finances. Le poste est accessible sur concours, interne ou externe. Ses missions sont diverses et son lieu d'affectation peut l'immerger dans des tâches très différentes.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

préparer les projets de actes relatifs à l'exécution des dépenses (engagement, liquidation, mandatement, décisions autorisant des dépenses)

- suivre la gestion des bâtiments administratifs ;
- vérifier les factures
- établir les bordereaux d'annulation d'ordre de recette et prendre en charge les annulations
- éditer et ventiler les documents de paiement (bulletins de paie, mandats de paiement, bons de caisse, quittance de reversement, certificat de cessation de paiement, ordre de recette)
- tenir les livres de comptes des recettes et des dépenses
- exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les Agents des Finances se recrutent sur titre parmi les élèves Adjoint des Services Financiers titulaires du diplôme d'Adjoint des Services Financiers délivré par l'ENAREF ou de tout autre diplôme reconnu équivalent. L'accès à l'ENAREF pour la formation d'Adjoint des Services Financiers se fait par concours direct ouvert par arrêté du Ministre chargé de la Fonction publique aux candidats remplissant les conditions générales de recrutement prévues à l'article 10 de la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction publique et titulaires du BEPC ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Une large culture juridique dans le droit privé et public
- Des bonnes connaissances de la gestion financière et de la comptabilité générale
- Une bonne maîtrise de la réglementation financière
- Maîtrise de tous les logiciels financiers
- Maîtrise des outils d'analyse financière
- Parfaite compréhension de l'anglais à l'oral et à l'écrit et un bon niveau d'expression dans cette langue
- Connaissance des besoins de la trésorerie

Compétences associées

- Maîtrise des outils informatiques, savoir manier la comptabilité,
- Avoir des connaissances en gestion, finance
- Connaître les procédures à suivre pour pouvoir les expliquer simplement et facilement à des particuliers.

Capacités liées à l'emploi

Il faut une bonne aisance dans le maniement des chiffres et les logiciels d'analyse, avoir de la rigueur, de l'organisation, une capacité de travail et de concentration, mais aussi de la diplomatie et de la discrétion. C'est un poste que peut occuper un jeune diplômé formé en gestion.

Métier : Chargé de suivi évaluation

DÉFINITION

Organise et conduit le projet de bout en bout. Il assume la responsabilité des différentes phases, depuis la traduction des besoins utilisateurs en spécifications fonctionnelles et techniques, jusqu'à la recette utilisateur, voire la mise en production.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Prendre en charge le projet du cahier des charges à la recette utilisateur et son déploiement ;
- Suivre la conception du projet (besoin client, spécification fonctionnelle, lotissements, livrables, critères de réception...);
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges (demande du client, budget, délais...);
- Livrer le projet au niveau de qualité attendu par le client ;
- Assurer la rentabilité du projet ;
- Assurer le suivi auprès des clients

Métier : Gestionnaire commercial

DÉFINITION

Il s'occupe du suivi des devis, des factures clients, il prend en charge les relances et transmet des informations sur les coûts et les délais (par téléphone, courrier ou courriel), il met à jour la base de données clients, actualise les tableaux de statistiques de ventes...

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Du bac+2 au bac+5, de nombreuses formations conduisent au profil de gestionnaire :

BTS comptabilité et **gestion**.

DUT **gestion** des entreprises et des administrations.

Licence professionnelle collaborateur en **gestion** des ressources humaines.

Licence professionnelle contrôle de **gestion**.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Connaître son produit et son marché ...

Avoir un très bon sens du relationnel. ...

Une bonne psychologie de la vente. ...

Avoir une bonne connaissance des **techniques** de vente. ...

Savoir placer le client au centre de la **technique commerciale**. ...

L'enthousiasme. ...

Résistance à la pression et au stress.

Métier : Juriste

DÉFINITION

Conseille et informe des personnes physiques ou morales en matière juridique et judiciaire, établit des actes juridiques et effectue la gestion de contentieux ;

Peut présenter oralement la défense de clients au cours de plaidoiries, peut veiller à la sécurité juridique d'entreprises ;

Peut former des personnes dans sa spécialité qu'elle actualise par une veille informative.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de cabinets, d'entreprises privées ou de juridictions publiques (Cour d'appel, ...) en relation avec différents services et intervenants (finance, administrations, clients, notaires, ...) ;

Elle varie selon la structure (cabinet, entreprise, ...) et la fonction (avocat, juriste, responsable contentieux, ...) ;

La rémunération peut être constituée d'un fixe, de commissions ou d'honoraires négociés

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour devenir juriste, **vous devez être titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau bac+5 dans le domaine du droit**. Le parcours type est l'obtention d'une licence de droit puis d'un master de droit à l'université (droit privé).

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Droit civil ;
- Droit pénal ;
- Droit commercial ;
- Droit fiscal ;
- Droit des sociétés ;
- Droit des assurances ;
- Droit de la propriété intellectuelle ;
- Droit du Numérique ;
- Droit du travail ;
- Droit public ;
- Procédure pénale.

Pour exercer son métier, le juriste d'entreprise doit posséder de bonnes compétences juridiques, bien sûr : **droit des obligations, droit social, fiscal, droit de la procédure civile, des sociétés, propriété intellectuelle et industrielle**, et effectuer une veille active sur les évolutions du secteur (déontologie, ...)

Conseiller, informer, soutenir son entreprise et tous les départements sur les problématiques *liées* au **droit**. Le *juriste* est le conseiller juridique ...

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

analyser les risques et les protections juridiques liés à la vie de l'entreprise,
vérifier l'aspect juridique des investissements,
veiller aux évolutions de la législation en matière de droit commercial, droit du travail, droit des contrats...,
analyser la jurisprudence,

Métier : Agent de liaison

DÉFINITION

Les agents de liaison font partie de la famille d'emplois « gestion du courrier ». Ils sont chargés de la gestion des courriers entrants et sortants.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les agents de liaison se recrutent par concours direct ouvert par arrêté du Ministre chargé de la Fonction publique aux candidats remplissant les conditions générales de recrutement prévues à l'article 17 de la loi no 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat parmi les candidats titulaires du CEP ou de tout autre diplôme reconnu équivalent. Ceux déclarés admis à l'issue du concours sont intégrés dans la Fonction publique en qualité d'agent d'accueil et de bureau et soumis à un stage probatoire d'un an pour compter de la date prévue par les textes en vigueur.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Savoir lire et écrire en français ;
- Savoir tenir le registre des courriers

Compétences associées

- Avoir un permis de conduire ;
- Bonne maîtrise de la géographie urbaine ;
- Etre discret et courtois

Capacités liées à l'emploi

- être apte à faire de nombreux déplacements;
- être apte à travailler sous pression ;
- avoir le sens de la discrétion ;
- être diligent dans l'exécution de ses tâches

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

L'emploi d'agent de liaison comprend les attributions suivantes :

- Transmettre le courrier et les documents administratifs aux services et aux personnes destinataires ;
- Effectuer les courses diverses du service auprès des services et ou personnes destinataires ;
- Entretenir le matériel roulant mis à sa disposition ;
- assister la secrétaire dans la tenue des registres du courrier arrivé et départ;
- assister la secrétaire dans tous les travaux de reproduction des documents;

- Exécuter toute tâche connexe confiée par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

Métier : Economiste

DÉFINITION

Un économiste est un spécialiste des sciences économiques. A partir de l'analyse de données financières, économiques, sociales et politiques, l'économiste aide à comprendre la situation économique du monde.

L'économiste observe et analyse la façon dont est produite la richesse dans notre société. Il essaie de répondre à des questions telles que : comment cette richesse est-elle répartie ? Comment est-elle créée ? Qui consomme et comment ? Mais aussi des questions d'actualité comme par exemple : quel impact aurait le Brexit sur l'économie en Europe ? Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur l'économie mondiale ? Pour cela, il a à sa disposition de nombreux outils tels que des données statistiques, articles de presse, Internet, publications professionnelles, rapports, revues universitaires, enquêtes, etc. qu'il doit étudier et interpréter.

Grâce à ses recherches, l'économiste élabore des thèses, anticipe les évolutions de consommation de nos sociétés, produit des études sur différents sujets. Il peut faire aussi des estimations de prix. L'**économiste** peut réaliser des travaux d'études et de recherche sur le système financier qui pourront donner lieu à des publications académiques.

Les **économistes** sont la plupart du temps spécialisés dans un domaine précis : marchés financiers, marché du travail, politique monétaire, économie politique, marché européen, développement international, commerce, etc.

Un **économiste** peut travailler dans des centres de recherche comme le CNRS mais aussi pour de grands organismes ou internationaux tels que le Fonds monétaires international (FMI) ; l'OCDE ; la Commission européenne ; les ministères ; les instituts de sondage ; les chambres de commerce et d'industrie ; les cabinets conseils ; les banques ; les grandes entreprises privées ; la presse économique ; les universités... Conseillers de grands patrons ou d'hommes politiques, leur expertise aide les décideurs à définir les grandes orientations économiques de nos pays.

Un **économiste** participe aussi à de nombreux colloques et conférences partout dans le monde. Il est nécessaire de parler anglais et d'avoir des capacités rédactionnelles permettant à un économiste de rendre compte simplement de sujets complexes.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour devenir économiste, plusieurs options possibles :
Doctorat en science économique (bac + 7)

Master renommé comme le master « monnaie, banque, marchés financiers », ou master « concurrence et régulation des marchés »,
Agrégation d'économie dans les Grandes écoles de Commerce spécialisation finance ou économie, les Instituts d'Études Politiques spécialisation en économie ou en finance.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Capacités de recherche, d'analyse, de synthèse.

Maîtrise des statistiques, des mathématiques et de l'informatique.

Être curieux et intuitif.

Qualités rédactionnelles et orales.

Compétences associées

Une expérience avérée, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans le domaine de la recherche et de l'analyse relatives aux domaines connexes, dans la

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

recherche et l'analyse économiques, la formulation de politiques, de l'élaboration de politiques ou de l'application des principes économiques aux programmes de développement, ou dans un domaine connexe.

Une expérience dans la mise en œuvre de programmes de travail axés sur les résultats et construits autour de stratégies cohérentes dans le secteur concerné.

Une expérience avérée dans la formulation de politiques et de programmes dans les domaines des technologies émergentes ou des applications numériques en appui au développement socio-économique est souhaitable.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

Professionnalisme : Aptitude à appliquer des théories et des notions économiques à différents secteurs du développement économique et du développement durable. Aptitude à mener en toute indépendance des travaux de recherche sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et la science, technologie et innovation (STI), à déterminer la pertinence, la validité et l'exactitude des données recueillies auprès de diverses sources et à faire une évaluation de la documentation et des études de recherche. Aptitude à identifier et à développer les sources pour la collecte de données. Tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise. Volonté de réaliser l'objectif de l'égalité entre hommes et femmes en assurant la

participation égale et la pleine implication des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à planifier et à organiser : Aptitude à définir des priorités et à planifier, à coordonner et à gérer son propre travail. Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Ouverture à la technologie : Se tenir au fait de l'innovation technologique ; comprendre les avantages et les inconvénients que présente la bureautique ; s'employer activement à appliquer la technologie aux tâches qui s'y prêtent ; être disposé(e) à s'initier aux technologies nouvelles.

Métier : Agent d'accueil et de bureau

DÉFINITION

Les agents d'accueil et de bureau font partie de la famille « accueil et information des usagers ».

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les agents d'accueil et de bureau se recrutent par concours direct ouvert par arrêté du Ministre chargé de la Fonction publique aux candidats remplissant les conditions générales de recrutement prévues à l'article 17 de la loi no 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat parmi les candidats titulaires du BEPC ou de tout autre diplôme reconnu équivalent. Ceux déclarés admis à l'issue du concours sont intégrés dans la Fonction publique en qualité d'agent d'accueil et de bureau et soumis à un stage probatoire d'un an pour compter de la date prévue par les textes en vigueur.

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
	L'emploi/métier requiert: la maîtrise des techniques d'accueil des usagers ; la maîtrise de la tenue des registres ; une bonne expression écrite et orale ; la connaissance des normes de sécurité ;
CONDITIONS SPÉCIFIQUES	
Activités spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et orienter les usagers ; - Tenir le registre des usagers ; - Recevoir et transmettre les messages ; - Communiquer les informations demandées sur les services ; - Signaler au service compétent tout usager suspect ; - Tenir le registre des appels téléphoniques ; - Exécuter toute autre tâche connexe confiée par supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire. 	

Métier : Auditeur interne

DÉFINITION

L'auditeur interne assure les missions de contrôle interne de l'entreprise

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Diplôme : BAC+5 en sciences de gestion, comptabilité-contrôle-audit ou tout autre diplôme reconnu équivalent

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

une expérience pratique d'au moins trois (03) ans dans le domaine de l'Audit ; une connaissance de l'environnement dans les Fonds nationaux ; bonnes capacités rédactionnelles dans le reporting comptable et financier ; une bonne maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels de planification et de gestion.

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- proposer et mettre en œuvre le plan annuel d'audit interne ;
- planifier les missions d'audit interne ;
- examiner et évaluer les dispositifs de contrôle interne ;
- élaborer et mettre à jour les outils permettant une réalisation performante des missions d'audit (procédures, guides opératoires, charte de l'audit interne) ;
- s'assurer de la compétence, de la formation et de l'encadrement adéquat des collaborateurs appelés à travailler sous sa supervision,
- assister les différentes directions dans la maîtrise de leurs opérations en leur apportant des conseils pratiques ;
- identifier et évaluer les risques significatifs afin de contribuer à l'amélioration des systèmes de management des risques et de contrôle ;
- effectuer toute autre tâche qui sera assignée de temps à autre par le conseil d'administration dans le cadre réglementaire ;
- exécuter toute autre tâche connexe dans le cadre réglementaire.

3.3. Les emplois les plus demandés dans les domaines de l'ingénierie, industries de transformation et production

3.3.1. Les métiers les plus demandés

Les emplois les plus demandés dans les domaines de l'ingénierie, industries de transformation et production de 2017 à 2021 sont respectivement ceux de mécanicien (334), technicien bâtiment (303), électricien (292) et ingénieur en génie civil (269).

Tableau 7 : Tableau 8 : Evolution du nombre d'emplois dans le domaine l'ingénierie, industries de transformation et production

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Mécanicien	105	85	52	49	43	334
Technicien bâtiment	219	25	22	18	19	303
Electricien	145	40	51	20	36	292
Conducteur d'engins lourds	61	46	66	4	65	242
Electromécanicien	97	42	28	36	20	223
Ingénieur en génie civil	83	26	51	78	31	269
Maçon	27	58	16	-	36	137
Electronicien/Electrotechnicien	12	5	34	4	35	90
Ingénieur en génie minier	17	10	20	5	10	62
Géologue	34	15	7	1	2	59
Chargé de projet	14	10	7	14	6	51
Ingénieur en télécommunication	13	8	9	14	6	50
Ingénieur en énergie	10	8	18	7	5	48

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2017 à 2021

3.3.2. Informations utiles par métier

Métier : Mécanicien

DÉFINITION

Ajuste, monte et contrôle des pièces mécaniques selon les plans, les spécifications et le degré de précision. Réalise des opérations d'usinage (perçage, grattage...). Peut effectuer un traitement thermique sur pièce (chauffage, trempe...). Peut aussi après contrôle, procéder à la mise au point de l'ensemble.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en atelier ou sur chantier. L'activité est variée et permet une initiative dans le déroulement du processus opératoire (choix de la suite des opérations à réaliser). Elle exige une bonne acuité visuelle. Elle implique une station debout prolongée et le port de charges. L'environnement de travail peut comporter des nuisances (bruits, poussières, odeurs, lumière artificielle.....). Des déplacements sont possibles.

Conditions générales d'exercice

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible par apprentissage ou à partir d'un CAP, BEP en mécanique. Il est également accessible par le biais d'une formation en alternance Ecole-Entreprise.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Choisir l'outillage.
- Utiliser des outils à main (lime, grattoir...) pour ajuster les pièces.
- Utiliser des machines-outils pour ajuster ou monter des pièces.
- Utiliser des instruments de mesure.
-

Compétences associées

- Savoir faire des traitements thermiques.
- Savoir monter des éléments et circuits hydrauliques et pneumatiques.
- avoir monter des matériels et des circuits électriques et électroniques.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Suivre des processus logiques et méthodologiques.
- Habileté gestuelle et dextérité.
- Attention soutenue.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Contrôle.
- Grattage.
- Limage.
- Montage.
- Réglage et mise au point.
- Rodage.

- Soudage.
- Alésage.
- Filetage.
- Traçage.
- Usinage.
- Traitement thermique (chauffage...).

Métier : Technicien bâtiment

DÉFINITION

Le technicien du bâtiment est responsable de la conception, gestion et maintenance du patrimoine bâti d'une collectivité territoriale ou d'une intercommunalité. Le technicien bâtiment est en charge de la réalisation d'un projet de construction. Autrement dit, il s'appuie sur ses connaissances techniques.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce sur un chantier de construction (neuf, réhabilitation) en relation avec les autres corps de métiers et divers intervenants. L'activité implique de nombreux déplacements entre les chantiers. Elle nécessite une grande disponibilité avec une large amplitude horaire (soirée, fin de semaine...).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible par apprentissage ou à partir d'un bac+2 au minimum.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Gestion technique des bâtiments (GTB)
- Méthodes de diagnostic
- Techniques de CAO/DAO
- Préservation et valorisation du patrimoine bâti
- Réglementation thermique
- Qualité de l'air intérieur
- Accessibilité, sécurité incendie
- Code de la construction et de l'habitation
- Techniques du bâtiment gros œuvre/second œuvre et techniques du génie civil
- Notions techniques en construction
- Estimation prévisionnelle, métrés
- Connaissance du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipements de construction
- Calculer l'enveloppe financière d'un projet de construction ou de réhabilitation
- Maîtriser les contraintes réglementaires
- Mettre en œuvre des processus de travail éco-responsables utilisant des matériaux écologiques
- Élaborer un plan d'actions de maintenance sur les bâtiments
- Trouver l'équilibre entre maintenance préventive et curative
- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés
- Veiller à la bonne application des règles techniques et des normes (démarche qualité ou certification)
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Gestion de la maintenance des équipements techniques et du patrimoine
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments
- Réaliser des études

Compétences associées

- Etudes et conception / Gestion de la maintenance des équipements et du patrimoine / Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus
- Gestion d'équipe(s)

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti de la collectivité ➤ Analyser la structure d'un bâtiment par des relevés ➤ Intégrer les problématiques des services spécialisés ➤ Informer les responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix 	
CONDITIONS SPÉCIFIQUES	
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler l'exploitation des bâtiments et locaux ➤ Faire réaliser (en régie directe ou par des entreprises) et assurer le suivi des travaux d'entretien 	

Métier : Electricien

DÉFINITION

L'électricien est un ouvrier du bâtiment chargé de la conception, de l'installation, de l'entretien et du dépannage des réseaux et équipements électriques.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Son métier consiste à :

- Mettre une installation électrique aux normes ;
- Diagnostiquer la cause des coupures ;
- Réparer les installations défectueuses ;
- Effectuer les schémas de câblage ;

L'électricien s'assure du bon fonctionnement des installations électriques et de sa distribution. Il est garant de la sécurité des circuits. Ce professionnel travaille sur de la basse tension comme sur de la haute tension.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Devenir électricien est possible après un CAP en électricité (Préparation et réalisation d'ouvrages électriques par exemple), ou divers BEP (Electrotechnique énergie équipements communicants, ou Systèmes électroniques numériques entre autres), voire un bac professionnel

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Devenir électricien nécessite d'avoir certaines qualités humaines en plus des connaissances en électricité. Aussi, dans l'exercice de son travail, ce professionnel doit souvent s'appuyer sur des plans. Il doit avoir une bonne connaissance de la menuiserie et/ou de la maçonnerie.

L'électricien doit être autonome et indépendant. Il sait également prendre des initiatives. La vigilance et l'organisation sont des points à ne pas négliger pour un travail réussi. Enfin, le métier nécessite une bonne maîtrise de toutes les normes de sécurité.

Pour exercer convenablement son métier, ce professionnel doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement des circuits électriques. L'aptitude à lire des schémas de câblage et des plans d'un bâtiment ou d'un chantier est aussi requise.

Compétences associées

Un électricien doit être rigoureux et méthodique. Le sens de la communication et la polyvalence font partie intégrante de ses qualités. Enfin, pour exercer ce métier, il doit être habile de ses mains, débrouillard et ne doit pas avoir peur du vide.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Réaliser les opérations de raccordement
- Assurer l'entretien et la conformité des équipements.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

Travailler sur un chantier. Son intervention est toujours nécessaire, quelle que soit l'envergure du bâtiment. Ce professionnel

exerce lors de la construction, d'une rénovation ou encore d'un agrandissement.

Métier : Conducteur d'engins lourds

DÉFINITION

Conduit différents types d'engins de chantier pour le creusement, terrassement, la préparation du terrain (Nivellement, compactage), la construction et l'entretien de la chaussée (épandage, finissage). Peut prendre en charge l'acheminement de l'engin sur le chantier à l'aide d'un véhicule porteur.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en équipe, sur les chantiers du bâtiment, des travaux publics, du génie civil et de l'exploitation des carrières. L'activité implique un travail dans un environnement bruyant, poussiéreux, soumis aux conditions climatiques. Elle peut nécessiter des déplacements fréquents et de longue durée selon les chantiers. La réalisation de travaux spécifiques peut nécessiter une activité les fins de semaine ou de nuit (aménagement de carrefours, travaux sur périphériques,).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ou avec un CAP ou BEP spécifique à la branche. Il est également accessible par apprentissage et avec une expérience professionnelle. La connaissance du milieu professionnel est appréciée. La possession du permis poids lourds peut être exigée pour l'acheminement de l'engin sur le chantier. Pour l'exploitation des carrières, une connaissance des techniques d'extraction et des structures des gisements est nécessaire.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Conduire et utiliser des engins.
- Savoir distinguer la nature des différents terrains.
- Procéder à des réparations simples ou faire appel au service entretien.
- Assurer l'entretien courant des engins (graissage, vidange...).

Compétences associées

- Posséder des notions de topographie

Capacités liées à l'emploi

Respect des règles de sécurité.
Réactivité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Engins de terrassement :
- Travailler sur des terrains hostiles.

Métier : Electromécanicien

DÉFINITION

L'électromécanicien installe, contrôle, entretient, règle et répare les machines, appareils et instruments composés de pièces mécaniques, électriques et électroniques. ...

L'électromécanicien est généralement affecté au service maintenance ou au service après-vente.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Les électromécaniciens exercent le plus souvent dans des services de maintenance de l'industrie (automobile, mécanique, agroalimentaire...), dans des entreprises de maintenance industrielle ou encore dans des grandes entreprises de transport ou de production d'énergie.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Si le métier d'électromécanicien est accessible aux BT, Bac +5 (Brevet de Technicien, Ingénieur en électromécanique), les entreprises préfèrent recruter les titulaires d'un bac Technique (ou plus), spécialisés en électronique, électrotechnique, équipements industriels

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Expert en mécanique, électricité, électrotechnique, électromécanique et électronique, l'électromécanicien est également compétent en matière d'hydraulique, de pneumatique, plomberie, chaudronnerie, ..., en fonction de sa spécialisation. À quoi s'ajoutent : la lecture de plans, schémas et notices techniques (y compris en anglais), une aptitude à remplir les comptes rendus d'intervention et à rédiger des courriers, la maîtrise des dossiers fournis par le constructeur, la maîtrise de l'informatique et des logiciels de gestion de maintenance (un plus).

Compétences associées

Un électromécanicien confirmé peut devenir chef d'équipe ou d'atelier, superviseur de la maintenance, de l'assistance technique du personnel, responsable de la gestion des approvisionnements, ou bien expert ou concepteur dans un bureau d'études pour améliorer la construction des machines ou des méthodes de maintenance.

Capacités liées à l'emploi

L'électromécanicien associe habileté manuelle (rapidité d'exécution et précision) et esprit d'initiative, d'analyse, de déduction et de méthode. Par ailleurs, il sait s'adapter et mettre à jour régulièrement ses connaissances. Enfin, il ne redoute pas d'être soumis au bruit, à des horaires de travail décalés (nuit, week-end) et d'exercer son métier souvent dans des positions inconfortables

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

L'électricien assure l'alimentation en énergie des équipements : lecture du schéma du réseau électrique mise en place des aménagements pour l'installation d'un réseau ou sa rénovation câblage depuis la source d'énergie raccordement et dérivation du flux électrique réalisation d'une phase de test et de mesure localisation des dysfonctionnements force de proposition sur des solutions alternatives innovantes

Métier : Ingénieur en génie civil

DÉFINITION

L'ingénieur en génie civil est une sorte de chef d'orchestre présent à toutes les étapes d'un projet de construction d'un ouvrage d'art. Appels d'offres, études d'avant-projet, répercussion sur l'environnement, conséquences économiques sur le territoire, faisabilité du projet, planification de la construction... L'ingénieur en génie civil planifie l'ensemble des phases d'un chantier et vérifie son bon déroulement. Qu'il s'agisse d'immeuble, de gare, de pont, d'aéroport, de barrage, de tunnel ou encore de piste cyclable, l'ingénieur en génie civil intervient pour toute construction civile répondant aux besoins de la population.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'ingénieur en génie civil se déplace énormément, sur tous types de chantiers. En tant que responsable de A à Z d'un chantier, il doit savoir gérer son stress, gérer un ensemble de professions et d'interlocuteurs. Il doit être réactif et savoir s'adapter aux différentes contraintes qui peuvent être rencontrées durant un chantier. Son temps de travail se répartit entre le terrain et le bureau.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Un bac + 5 est demandé pour exercer le métier d'ingénieur en génie civil. Le poste d'ingénieur en génie civil étant déjà complet et à responsabilités, peu d'évolution s'offre à lui. Néanmoins, un ingénieur en génie civil pourra évoluer vers un poste d'enseignant-chercheur ou bien diriger une PME.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Elaborer ou préconiser les projets, plans, programmes (planifications, études techniques, ...) de travaux, d'entretien et de maintenance de l'infrastructure ou du bâti ;
- Concevoir et actualiser les rapports d'activités du service (opérations, travaux, incidents, évolutions, ...) ;
- Conseiller et apporter une assistance technique aux équipes, services, élus, directions.

Son travail concerne aussi bien la conception, la construction que la réhabilitation d'ouvrages. Il procède à une analyse du terrain, détermine les matériaux à utiliser, effectue les calculs de chiffrage, fait des simulations... L'ingénieur civil supervise l'ensemble du chantier, tout en s'assurant du respect des réglementations en vigueur notamment en matière de sécurité. Il veille également au respect des délais et délivre au maître d'ouvrage ses comptes rendus.

Compétences associées

Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement –HASE ;

- Génie civil ;
- Electricité ;
- Géotechnique ;
- Hydraulique ;
- Génie climatique ;
- Eléments de base en architecture ;
- Economie de la construction ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Evaluer les besoins et les impératifs d'exploitation (évolution, rénovation, acquisition, ...) et déterminer les solutions technico-économiques ;
- Organiser les moyens humains, matériels, ... et coordonner les opérations d'entretien et de maintenance d'infrastructures routières, d'ouvrages d'art, de bâtiments, ... ;

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) ; ➤ Utilisation de Système d'Information Géographique (SIGG). 	
CONDITIONS SPÉCIFIQUES	
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler la réalisation des travaux d'entretien et de maintenance et la conformité d'exploitation de l'infrastructure ou du bâti (viabilité hivernale, réfection, ...) ➤ Analyser les incidents (dégradations, intempéries, ...) et mettre en place les actions appropriées ; 	

Métier : Maçon

DÉFINITION

Construit et répare des fondations, murs, cloisons, façades ainsi que des ouvrages en briques, pierres. Peut construire des ossatures et des ouvrages en béton armé, réaliser des coffrages, poser des fers à béton, cimenter des ouvertures, appliquer des enduits, finir et lisser les surfaces

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce sur des chantiers de constructions (neufs, réhabilitation) ou chez les particuliers en équipe.

L'activité peut impliquer des postures parfois pénibles dans un environnement bruyant et poussiéreux et soumis aux aléas climatiques (pluie, chaleur,). Elle peut nécessiter le port de charges et la manipulation de produits corrosifs (ciment, solvant,....).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est généralement accessible par apprentissage

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Lire et comprendre un plan.
- Faire les métrés.
- Effectuer des calculs simples.

Déterminer les dosages adéquats (quantités de ciment, de sable et d'eau nécessaires pour le type et la qualité

- des ouvrages ou bâtiments à construire.
- Superviser, surveiller et contrôler.
- Effectuer les opérations de maçonnerie et de construction d'ouvrages en béton.

Compétences associées

Etre capable d'effectuer des travaux de coffrage et de ferrailage.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :
s'adapter aux goûts du client.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

Mesurer.
Doser.

Métier : Electronicien/Electrotechnicien

DÉFINITION

L'électronicien ou l'électrotechnicien répare, installe et fabrique des produits à composants électroniques : instruments de mesures, systèmes de navigation, appareils audio-vidéo, automobile. Ce professionnel est omniprésent dans l'industrie.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Généralement, les missions du technicien électronique incluent :

- la conception du schéma d'un système électronique
- la réalisation de tests (en dur ou par l'utilisation d'un logiciel de simulation)
- la construction de prototypes avant d'enclencher la fabrication en série
- l'analyse des pannes et la réparation d'appareils défectueux (maintenance)
- l'assistance au client.

Le technicien électronique travaille sous les ordres d'un ingénieur électronique. Celui-ci définit les objectifs et process que le technicien électronique applique.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les BTS, BUT et licences professionnelles sont bien adaptés à l'exercice du métier (accessibles après un bac techno ou professionnel du secteur) pour démarrer comme technicien

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Un technicien électronique doit maîtriser avec une grande aisance toutes les techniques qui sont liées à l'électronique. Il se doit également d'avoir un esprit très curieux pour se tenir toujours au courant des dernières nouveautés en matière de technologies et d'électronique.

Compétences associées

Le technicien électronique est avant tout un féru de technologies. Adaptable et réactif, il se montre curieux pour suivre l'évolution rapide des technologies. Son sens de l'observation, de l'analyse et de la synthèse lui permet de faire des diagnostics précis.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- fait preuve d'un bon relationnel et de beaucoup de pédagogie
- synthétiser et clarifier ses explications.
- travailler en parfaite autonomie

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

Il est minutieux, concentré, puisque d'une petite erreur (mauvaise soudure, erreur dans un raccordement) peut découler un dysfonctionnement majeur.

Métier : Ingénieur en génie minier

DÉFINITION

L'ingénieur en génie minier réalise de nombreuses tâches liées à la planification, à la conception, à l'organisation et à la supervision de l'aménagement d'une mine ainsi que des installations minières. Ils conçoivent des plans 3D de galeries, de tunnels ou de fosses, vérifient les installations régulièrement, planifient les séquences de minage et analysent des projets d'optimisation. De façon générale, ils préparent et supervisent l'extraction de minerai, mais ils peuvent développer une expertise dans un domaine précis, tel que la planification minière, le contrôle de terrain ou la mécanique des roches, et exécuter des tâches plus spécialisées

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

De façon générale, ils préparent et supervisent l'extraction de minerai, mais ils peuvent développer une expertise dans un domaine précis, tel que la planification minière, le contrôle de terrain ou la mécanique des roches, et exécuter des tâches plus spécialisées. Ils déterminent les méthodes sécuritaires et efficaces d'exploitation de gisements miniers et les méthodes appropriées de forage et de dynamitage pour la construction ou l'exploitation d'une mine. Ils planifient et conçoivent ou choisissent la machinerie d'extraction minière et de traitement minier et supervisent la mise en valeur des mines et de leurs structures ainsi que leur exploitation et leur entretien.

Le travail peut s'effectuer dans un environnement de bureau et sur le terrain.

Le travail peut s'effectuer dans des conditions physiques ou environnementales contraignantes (poussière, bruit, chaleur ou froid).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Avoir un diplôme d'ingénieur Bac+3 minimum. Avoir une bonne connaissance de la langue française (savoir parler, lire et écrire le français).

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Effectuer des levés et des études préliminaires sur le minerai, les dépôts miniers ou de houille afin d'évaluer la faisabilité économique et environnementale de futures opérations minières;
- Déterminer les méthodes sécuritaires et efficaces d'exploitation de gisements miniers;
- Déterminer les méthodes appropriées de forage et de dynamitage pour l'exploitation minière, la construction ou la démolition et donner des conseils sur ces méthodes;
- Élaborer, concevoir et réaliser des puits, des systèmes d'aération, des services miniers, des systèmes de traction et des structures de soutien;
- Élaborer, concevoir et mettre à l'essai des applications informatiques pour la conception, la modélisation, la représentation cartographique des mines et la surveillance des conditions dans les mines;
- Planifier et concevoir ou choisir la machinerie d'extraction minière et de traitement minier en collaboration avec d'autres spécialistes du génie minier;
- Planifier, organiser et superviser la mise en valeur des mines et de leurs structures et l'opération et l'entretien des mines;

Compétences associées

- Élaborer et préparer des devis estimatifs des opérations et des projets, ainsi que des calendriers d'exécution et des rapports ;
- Coordonner et gérer des projets d'exploitation de minéraux industriels (sel, calcaire, laine de verre, pierre, potasse, gypse, etc.) ou de minerais métalliques (or, nickel, zinc, cuivre, argent cobalt, niobium, sélénium) ou de

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Superviser et coordonner une équipe de technologues et techniciens en exploitation ou en prospection minière, en minéralurgie, en géomatique, etc.

<p>minéraux non métalliques (chaux, silice, soufre, columbium, liménite, mica, graphite, titane, tourbe, etc.) situés dans des mines souterraines ou à ciel ouvert :</p>	
<p>CONDITIONS SPÉCIFIQUES</p>	
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonner et gérer les procédés de traitement des minerais au sein d'une usine de traitement de minerais; ➤ Diriger et gérer l'ensemble des ressources (humaines, financières et matérielles) qui seront mises à ta disposition sur le chantier et t'assurer du bon déroulement des opérations et des travaux effectués sur le chantier et en dehors du chantier (financement, réalisation de plans, rédaction de rapports, etc.); ➤ Mettre en pratique et coordonner des programmes de sécurité minière; ➤ Rédiger des rapports d'expertise; 	

Métier : Géologue

DÉFINITION

Explorateur (trice) scientifique de la terre, le (la) géologue prélève et analyse l'écorce de notre planète afin d'en comprendre la composition, son histoire et son évolution. Ses études lui permettent de répondre à de nombreuses questions sur les tremblements de terre, les gisements de pétrole et autres enjeux du 21^e siècle.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Connaissances scientifiques précises
- ▶ Maîtrise des outils informatiques
- ▶ Maîtrise de l'anglais voire de plusieurs langues étrangères
- ▶ Rigueur et précision
- ▶ Bonne condition physique

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Devenir géologue requiert, au minimum, un niveau :

- BAC+2, BTS de géologie appliquée

Celui-ci permet d'obtenir le statut de technicien en géologie. Cependant, les profils les plus recherchés sont les ingénieurs, diplômés d'un :

- Master en sciences de la Terre et des planètes
- Diplôme d'ingénieur, spécialité géologie

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Bonne connaissance en géologie sédimentaire et structurale, pétrographie, gisement, modélisation, sismique, diagraphies, géophysique, forage
- Bonne connaissance des domaines connexes : économie, contrats, sécurité
- Maîtrise des techniques de mesures dans les forages
- Maîtrise des logiciels d'interprétation
- Approche pluridisciplinaire : connaissances générales des différentes spécialités
- Maîtrise de l'anglais indispensable, celle d'une seconde langue souhaitable
- Créer des modèles géologiques de la surface pour réduire les incertitudes, apprécier les réserves d'hydrocarbures et gérer les risques géologiques.

Compétences associées

- Créativité et sens de l'initiative
- Rigueur de raisonnement, l'impact des études et des préconisations étant très importants pour l'entreprise
- Capacité d'analyse et de synthèse pour rassembler des informations techniques et organisationnelles et proposer des solutions

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Sens du travail en équipe et aptitudes relationnelles pour gérer les relations avec les différents intervenants sur une exploration de forage
- Mobilité internationale et capacité d'adaptation

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

-Traiter et interpréter des données sismologiques et géologiques pour optimiser la connaissance du gisement.

-Reconstituer l'histoire de la formation de la croûte terrestre pour comprendre la nature des différentes couches de roches.

-Déterminer les propriétés de la couche pétrolière en procédant à des mesures détaillées dans les puits.

Métier : Chargé de projet

DÉFINITION

Le chargé de projet est la personne chargée de maintenir le bon déroulement d'un ou de divers projets dont il a la charge et peut également gérer un ou plusieurs budgets au fur et à mesure. De manière générale, il anime une équipe pendant la réalisation de son activité. Il fait appel à des compétences de gestion de projet, de bonnes capacités relationnelles et gère la conduite d'un projet ainsi que des connaissances techniques dans les domaines concernés.

Le rôle du chef de projet est de le piloter, l'animer, l'organiser en mettant en œuvre une méthodologie de gestion de projet. Pour cela il devra user d'outils de gestion et de priorisation. Il est responsable du cadrage et de la prévision des moyens humains, techniques et financiers à mettre en place.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Gérer un ou plusieurs budgets en même temps.
- Identifier et comprendre les besoins de son client.
- Assurer le pilotage la coordination des éléments fournis par son équipe.
- Exécuter le projet : création, fabrication, production, exécution ...
- Coordonner le projet, articuler les différents temps et les différents partenaires.
- Former son équipe et déterminer les fonctions de chacun.
- Formaliser et rédiger le travail réalisé et les décisions.
- Gérer les ressources humaines.
- Mettre à la disposition les conditions de travail motivantes

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour devenir chef de projet, vous devez obtenir un diplôme de niveau bac+3 à bac+5 dans la spécialité dans laquelle vous souhaitez devenir chef de projet. Les universités, écoles de commerce, de management, de gestion proposent des formations supérieures adaptées pour préparer au métier de chef de projet. Certains chefs de projet ont un diplôme d'ingénieur.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Le chargé de projet est un spécialiste de la gestion de projet. Il doit par conséquent maîtriser les techniques de conduite de projet (planification et développement). Cela peut passer par la maîtrise d'outils logiciels de gestion de projet, une utilisation avancée des tableurs.

Sa culture informatique doit être également développée par la maîtrise de l'architecture et des fonctionnalités des systèmes d'information, connaissance des orientations stratégiques en SI et du marché de l'offre en informatique.

- Organiser la pensée et les actions de son équipe
- Analyser les enjeux, les tensions et les contextes
- Confier des tâches et des responsabilités à son équipe
- Développer les points de vue différents

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

<ul style="list-style-type: none"> • Sens de la gestion de la coordination • Esprit d'équipe • Sens de l'organisation. • Dynamisme • Enthousiasme • Optimisme • Créativité et sens de l'écoute 	<p>L'emploi/métier requiert d'être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gérer un budget et acquérir des compétences de manager. • s'approprier l'univers du projet.
<p>CONDITIONS SPÉCIFIQUES</p>	
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le e-business ➤ le webmarketing ➤ marketing ➤ multimédia ➤ communication 	

Métier : Ingénieur en télécommunication

DÉFINITION

L'ingénieur en télécommunications conçoit du matériel ou des systèmes de télécommunications, qu'il s'agisse de centraux téléphoniques, de logiciels, d'outils de transmission, de composants ou encore de circuits destinés aux téléphones mobiles. Les télécommunications sont par définition permettre la communication à distance. Ils vont donc mêler électronique et informatique pour assurer un échange rapide des informations et ce quel que soit la distance

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Au sein du service recherche et développement ou dans un bureau d'études, l'ingénieur en télécommunications met au point des programmes informatiques, des composants et des circuits, qui seront intégrés à un produit ou à un système de télécommunications.

- Il participe à la recherche et au développement, aux phases d'étude et supervise les tests. Il coordonne ensuite la fabrication, vérifiant la cohérence de l'assemblage des éléments matériels et logiciels.
- L'ingénieur télécoms travaille soit au sein d'un service de recherche et développement, soit sur le lieu de production, s'il est chargé de superviser des activités de production.
- Les constructeurs de matériels de télécommunications grand public, professionnels ou de défense sont les premiers recruteurs de jeunes ingénieurs en télécommunications.
- L'ingénieur télécoms exerce aussi au sein de sociétés de services du numérique (ESN), d'entreprises utilisatrices, d'opérateurs de télécommunication.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les écoles d'ingénieurs restent la voie classique de formation qui mène au métier d'ingénieur en télécommunications. Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur en télécommunications

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Concevoir du matériel ou des systèmes de télécommunications, qu'il s'agisse de centraux téléphoniques, de logiciels, d'outils de transmission, de composants ou encore de circuits destinés aux téléphones mobiles.
- Au sein du service recherche et développement ou dans un bureau d'études, mettre au point des programmes informatiques, des composants et des circuits, qui seront intégrés à un produit ou à un système de télécommunications.
- Participer à la recherche et au développement, aux phases d'étude et supervise les tests.
- Coordonner ensuite la fabrication, vérifiant la cohérence de l'assemblage des éléments matériels et logiciels.
- Bonne maîtrise de l'architecture et des fonctionnalités des réseaux de télécommunications
- Bonne maîtrise de l'administration des réseaux et des systèmes (routeurs, firewall, etc.)
- Connaissance des protocoles réseaux et de télécommunications (TCP/IP, Ethernet, LAN, WAN, DNS, SSH, FTP, DHCP, HTTP(S), NTP, SNMP, etc.)
- Maîtrise de la gestion des logiciels d'infrastructure (systèmes d'exploitation, serveurs de messagerie, bases de données, etc.)
- Connaissance des bases de données (Oracle, SQLServer, etc.)

- Bonnes connaissances des langages de développement mobile (notamment Windows mobile, Android, ios, etc.)
- Connaissance des normes et procédures de sécurité et des outils et technologies qui s'y rapportent (firewall, antivirus, serveurs d'authentification, etc.)
- Protocoles et normes télécoms
- Protocoles IP
- Technologies radiofréquences
- Technologies numériques
- Technologies analogiques
- Technologie des fibres optiques

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
<p>Avoir le sens de l'autonomie, de la rigueur et de la discipline</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir un sens de responsabilité développé ➤ Savoir travailler en équipe ➤ Avoir de bonnes qualités managériales ➤ Être en mesure de travailler sous contrainte de délais ➤ Être capable de s'adapter aux évolutions technologiques ➤ Avoir le sens de l'initiative ➤ Aptitudes professionnelles 	<p>L'emploi/métier requiert d'être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Très bonne maîtrise des langages de développement Web ➤ Connaissances des normes de qualité de service des réseaux mobiles
CONDITIONS SPÉCIFIQUES	
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le suivi de l'activité des entreprises spécialisées en TIC qui seront contractées par l'INT ➤ La planification des mesures de la qualité de service effectuées par ces entreprises dans chacune des délégations ➤ La proposition de méthodologies et d'indicateurs de mesures de la QoS en relation avec l'évolution technologique ➤ La veille technologique et la contribution aux études élaborées au sein de l'INT. ➤ Le suivi des projets de l'INT en relation avec l'infrastructure de télécommunications 	

Métier : Ingénieur en énergie

DÉFINITION

L'ingénieur énergie a pour vocation de produire de l'énergie propre, diminuer au maximum les consommations d'énergie, et recycler celle-ci.
Il doit trouver des solutions et mettre en place des plans d'actions afin de réduire les émissions polluantes d'une entreprise.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC +4 ou 5 en électricité
- Avoir des aptitudes à gérer et organiser la maintenance de l'alimentation électrique des différents nœuds du réseau,
- Avoir de solides connaissances sur les outils de production, de transformation et d'adaptation de l'énergie électrique (groupes électrogènes, systèmes solaires, batteries, onduleurs, redresseurs etc.),
- Avoir une grande capacité d'analyse des indicateurs de performance et vérifier la conformité des paramètres électriques des équipements.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Avoir des années d'expérience professionnelle,
- Etre jeune dynamique, proactif et disponible ;
- Avoir au maximum trente-cinq (35) ans ;
- Avoir une grande rigueur dans la gestion des tâches quotidiennes, et être orienté Résultat ;
- Avoir une grande capacité de résistance au stress et adaptabilité (Gestion d'incidents et des priorités dans un environnement professionnel exigeant) ;
- Avoir le sens de l'organisation et de la gestion du temps ;
- Avoir une forte capacité d'analyse

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Compétence en génie des procédés (mécanique des fluides, thermique, thermodynamique, hydraulique, électricité),
Connaissance des énergies renouvelables et connaissance des filières envisageables.
Compétences en gestion de projet et en finance,
Connaissances en exploitation des installations énergétiques et des règles de sécurité liée à la protection de l'environnement.

Compétences associées

- rigueur technique,
- sens de la communication,
- forte disponibilité
- grande réactivité,
- qualités de gestionnaire et de manager.
- l'imagination,
- bonne maîtrise des langues
- grande mobilité, car de nombreux projets sont à dimension internationale.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- .de fédérer et de manager une équipe,
- . définir l'installation la plus appropriée pour chaque client,
- . concevoir les installations permettant de transformer les rayonnements solaires en énergie ;
- . superviser les projets sur la durée, rédiger des devis ;
- . établir un cahier des charges.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- énergies,

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- énergies renouvelables,- énergies éoliennes,- énergies solaires,- gaz | |
|--|--|

IV. Informations utiles sur l'ONEF

4.1. Offres d'emplois

Outre sa mission de collecte d'information statistique, l'ONEF propose des offres de services dont certains sont payantes. Le tableau ci-dessous donne la nature des prestations et les tarifs y afférents.

Le coût d'insertion des offres d'emplois, des formations et des avis à manifestation d'intérêt sur le site web

Nombre	7 jrs	14 jrs	30 jrs	Observations
1 offre	35 000	60 000	100 000	Ces montants peuvent être réduits de 5% si le client sollicite très souvent les prestations du site web de l'ONEF
2 offres	55 000	100 000	180 000	
3 offres	75 000	140 000	260 000	
4 offres	95 000	180 000	340 000	
5 offres	115 000	220 000	420 000	
6 offres	130 000	250 000	480 000	
7 offres	145 000	280 000	540 000	
8 offres	160 000	310 000	600 000	
9 offres	175 000	340 000	660 000	
10 offres	190 000	370 000	720 000	

4.2. Synthèse de quelques études réalisées par l'ONEF

L'ONEF met à la disposition des usagers ses documents produits sous divers formats. Les documents sur support papier sont accessibles à la direction en charge de la documentation de l'ONEF sise à Pag-la-yiri. Les documents sur support numérique sont disponibles sur son site web www.onef.gov.bf et www.onef.bf.

Au titre des documents, on peut citer entre autres :

- Le rapport d'étude sur les opportunités professionnelles : ASP, faune, flore métiers émergents ;
- Le rapport d'étude sur les opportunités professionnelles dans le secteur de l'artisanat ;
- Le rapport d'étude sur la contribution du secteur privé à la création d'emplois au Burkina Faso de 2016 à 2020 ;
- Le rapport d'étude sur les effets/impacts des formations 2019-2020 du FAFPA ;
- Les rapports d'étude sur l'activité d'intermédiation des bureaux privés de placement au Burkina Faso ;
- Les tableaux de bord statistiques sur l'emploi ;
- Les études thématiques sur l'emploi et la formation professionnelle etc.

AUTRES PRESTATIONS

L'ONEF regorge de ressources humaines et informationnelles importantes qu'il met à la disposition des personnes morales sous forme de convention et/ou d'appui technique. A ce titre, il réalise des études en lien avec l'emploi et la formation au profit des structures publiques et privées.

Annexe

Domaines d'études de la CITE

0 Programmes généraux

01 Programmes de base

Programmes généraux de base pré primaires, élémentaires, primaires, secondaires, etc.

8 Alphabétisation et apprentissage du calcul

Alphabétisation simple et fonctionnelle, apprentissage du calcul.

9 Développement personnel

Renforcement des états personnels (par exemple acquisition de comportements, compétences mentales, capacités d'organisation personnelle, programmes d'orientation).

1 Éducation

14 Formation des enseignants et sciences de l'éducation

Formation des enseignants : niveau préscolaire, jardins d'enfants, écoles élémentaires, enseignement professionnel, travaux pratiques, matières non professionnelles, éducation des adultes ; formateurs d'enseignants et enseignants pour enfants handicapés. Programmes généraux et spécialisés de formation des enseignants.

Sciences de l'éducation : élaboration de programmes d'étude pour les matières professionnelles et non professionnelles, contrôle des connaissances, recherche pédagogique, autres aspects des sciences de l'éducation.

2 Lettres et arts

21 Arts

Beaux-arts : dessin, peinture, sculpture ;

Arts du spectacle : musique, théâtre, danse, cirque ;

Arts graphiques et audiovisuels : photographie, cinématographie, production musicale, de radio et de télévision, imprimerie et édition ;

Stylisme ; Artisanat.

22 Lettres

Religion et théologie ;

Langues et cultures étrangères : langues vivantes ou « mortes » et leur littérature, études régionales interdisciplinaires ;

Langues autochtones : langues courantes ou vernaculaires et leur littérature ;

Autres sciences humaines : interprétation et traduction, linguistique, littérature comparée, histoire, archéologie, philosophie, morale.

3 Sciences sociales, commerce et droit

31 Sciences sociales et du comportement

Economie, histoire économique, sciences politiques, sociologie, démographie, anthropologie (à l'exception de l'anthropologie physique), ethnologie, futurologie, psychologie, géographie (à l'exception de la géographie physique), étude sur la paix et les conflits, droits de l'homme.

32 Journalisme et information

Journalisme ; bibliothéconomie et formation technique aux bibliothèques ; formation de techniciens de musées et d'établissements analogues ; Techniques de documentation Archivisme.

34 Commerce et administration

Commerce de détail, marketing, vente, relations publiques, agences immobilières ;

Finance, banque, assurances, analyse des investissements ; Comptabilité, audit, tenue des livres ;

Gestion, administration publique, administration des institutions, administration du personnel ; Travail de secrétariat et de bureau.

38 Droit

Formation de magistrats locaux, de notaires, droit (général, international, du travail, maritime, etc.), jurisprudence, histoire du droit.

4 Sciences

42 Sciences de la vie

Biologie, botanique, bactériologie, toxicologie, microbiologie, zoologie, entomologie, ornithologie, génétique, biochimie, biophysique, autres sciences apparentées, à l'exclusion des sciences cliniques et vétérinaires.

44 Sciences physiques

Astronomie et sciences de l'espace, physique, autres matières apparentées, chimie, autres matières apparentées, géologie, géophysique, minéralogie, anthropologie physique, géographie physique et autres géosciences, météorologie et autres sciences se rapportant à l'atmosphère, y compris la climatologie, océanographie, vulcanologie, paléoécologie.

46 Mathématiques et statistiques

Mathématiques, recherche opérationnelle, analyse numérique, sciences actuarielles, statistiques et autres domaines apparentés.

48 Sciences informatiques

Sciences informatiques : conception de systèmes, programmation informatique, traitement des données, réseaux, systèmes d'exploitation mise au point de logiciels uniquement (la construction d'ordinateurs devrait être classée dans les domaines de l'ingénierie).

5 Ingénierie, industries de transformation et production

52 Ingénierie et techniques apparentées

Dessin industriel, mécanique, travail du métal, électricité, électronique, télécommunications, énergie et génie chimique, entretien de véhicules, topographie.

54 Industries de transformation et de traitement

Traitement des produits alimentaires et des boissons, textiles, vêtements, chaussures, cuir, matériaux (bois, papiers, plastique, verre, etc.), industries minières et extractives.

58 Architecture et bâtiment

Architecture et urbanisme : architecture de gros œuvre, aménagement des paysages, aménagements communautaires, cartographie ;

Bâtiments, construction ;

Génie civil.

6 Agriculture

62 Agriculture, sylviculture et halieutique

Agriculture, production agricole et animale, agronomie, élevage, horticulture et jardinage, sylviculture et techniques de production forestière, parcs naturels, flore et faune, pêcheries, science et technologie de la pêche.

64 Sciences vétérinaires

Médecine vétérinaire, formation d'assistants vétérinaires.

7 Santé et protection sociale

72 Santé

Médecine : anatomie, épidémiologie, cytologie, physiologie, immunologie et immunohématologie, pathologie, anesthésiologie, pédiatrie, obstétrique et gynécologie, médecine interne, chirurgie, neurologie, psychiatrie, radiologie, ophtalmologie ;

Services médicaux : services de santé publique, hygiène, pharmacie, pharmacologie, thérapeutique, rééducation, prothèses, optométrie, nutrition ;

Soins infirmiers : soins infirmiers de base, formation de sages-femmes ;

Services dentaires : formation d'assistants de dentistes, de spécialistes de l'hygiène dentaire, de techniciens de laboratoire dentaire et d'odontologie.

76 Services sociaux

Protection sociale : soins aux handicapés, aux enfants, services pour la jeunesse, services gérontologiques ;

Travail social : orientation, protection sociale non classée ailleurs.

8 Services

81 Services aux particuliers

Hôtellerie et services de restauration, voyage et tourisme, sports et loisirs, coiffure, soins de beauté et autres services aux particuliers : nettoyage, blanchissage, teinturerie, cosmétologie, économie domestique.

84 Services de transport

Formation de marins et d'officiers de marine, sciences nautiques, formation d'équipages d'avions, contrôle du trafic aérien, transports ferroviaires, transports routiers, services postaux.

85 Protection de l'environnement

Conservation, contrôle et protection de l'environnement, lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, protection du travail et sécurité des personnels.

86 Services de sécurité

Protection des biens et des personnes : services de police et services apparentés de maintien de l'ordre, criminologie, protection et lutte contre les incendies, sécurité civile ;

Sécurité militaire.

Inconnu ou non précisé

(Cette catégorie ne fait pas partie de la classification elle-même, mais il est nécessaire de disposer d'une rubrique « 99 » dans la collecte de données pour y inclure les « domaines d'étude inconnus ou non précisés ».)

Source : Classification Internationale type de l'Education